



Commune de Marchissy

Préavis n° 1-2024

Rapport de gestion & comptes de l'exercice 2023



Commune de Marchissy

Rapport de gestion 2023

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à la Loi vaudoise sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité présente au Conseil ci-après le rapport sur sa gestion et les comptes de l'exercice 2023

1. Municipalité-Dicastères

1.1 Dicastère finances-administration-forêts-alpages : Luc Mouthon

administration communale (RH, guichets virtuels, patentes, archives)	
forêts (AGFORS (Codir), CBOVD, zones des sources eau/forêt)	
finances	police (resp.)
routes et haies	affaires militaires
chalets et pâturages	paroisse, temple et cultes
commission de salubrité	urbanisme
Délégué à l'AISE	APEC (Codir)

1.2 Dicastère école-déchets-affaires-sociales-télécom-informatique : Jean-Jacques Nicolet

déchetterie/écopoint	informatique et télécommunications
fibres optiques	police (contraventions)
AISE (Codir)	RAT
Clinique Dentaire Scolaire (Président)	ARAS
SADEC	UCV (Conseil des 50)

1.3 Dicastère eau-épuración-PC-constructions : Jean-Claude Bays

réseau d'eau potable du village	réseau d'épuration
raccordement eau potable intercommunal	zones des sources/eau/forêt
police des constructions	préposé aux accidents dus aux chantiers
commission de salubrité	SIT
urbanisme (PACom)	PCi (Codir)
APEC	SDIS
AGFORS	

1.4 Dicastère bâtiments-voirie-parcs et jardins-sociétés-SDIS : Jean-Emile Humbert

Bâtiments communaux	voirie
Parcs et jardins	cimetière
RE éclairage public	sociétés du village sans sports
PCi	SDIS

1.5 Dicastère développement durable-tourisme-sport-nature – culture : Valérie Issumo

Développement durable	tourisme
Sports	sociétés sportives et école de cirque du village
Chalets et pâturages (suppl.)	Arboretum (membre de la commission des comptes)
Approvisionnement économique	contrôle des denrées alimentaires
Région de Nyon(membre de la commission de gestion)	PNRJV
APEC (membre de la commission de gestion)	

2. Personnel communal

2.1 Personnel de voirie

L'année 2023 nous a permis de mesurer les bénéfices de pouvoir compter sur 2 personnes à 80% à la voirie.

Nos remerciements vont à M. Gutschelhofer et Mme Boisson pour leur dévouement et leur disponibilité.

Le concept de collaboration intercommunale avec les Communes de St-George et Longirod prend tranquillement ses marques sans encore répondre aux attentes formulées au début du projet. Si nos voisins avaient affiché un grand intérêt au départ, la sollicitation de notre personnel est moins intense qu'annoncé mais utile.

2.2 Greffe - Bourse

Comme chaque année, nos remerciements vont à notre secrétaire titulaire au greffe, Mme Christine Ronga ainsi qu'à Mme Tina Hölzel, secrétaire adjointe, pour leur excellent travail. Nous adressons également nos remerciements à Mme Céline Delacour, boursière.

3. Préavis soumis au vote en 2023 (Conseil général)

1. PRÉAVIS MUNICIPAL N°1-2023

DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE POUR LA FINALISATION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

Lors de la séance du 3 avril 2023, le Conseil général de Marchissy décide, avec 28 voix pour et 1 abstention, d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 40'000.00, compte 9170.3, d'autoriser que ce financement soit financé par le compte courant et/ou par le biais d'un

emprunt bancaire, d'accepter un amortissement sur 10 ans à dater de la fin de l'étude par le débit du compte 42.331.

2. PRÉAVIS MUNICIPAL N°2-2023

DEMANDE DE CREDIT POUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE JEUX

Lors de la séance du 3 avril 2023, le Conseil général de Marchissy décide à l'unanimité, avec 29 voix pour, d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 54'000.00, compte 9143.5, d'autoriser que ce financement soit financé par le compte courant et/ou par le biais d'un emprunt, d'accepter un amortissement sur 10 ans par le débit du compte 44.331.

3. PREAVIS MUNICIPAL N°3-2023

COMPTES 2022

Lors de la séance du 21 juin 2023, le Conseil général de Marchissy décide à l'unanimité, avec 39 voix pour, d'accepter les comptes 2022 tel que présentés.

4. RAPPORT DE GESTION 2022

Lors de la séance du 21 juin 2023, le Conseil général de Marchissy décide à l'unanimité, avec 39 voix pour, d'approuver le rapport de gestion 2022.

5. POSTULAT N°1-2023

ANTENNE 5G-ÉTUDE D'UN AUTRE SITE HORS DU VILLAGE EN ZONE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Lors de la séance du 21 juin 2023, le Conseil général de Marchissy décide, avec 27 voix pour et 9 voix contre, de prendre en considération le postulat et de le renvoyer à la Municipalité.

4. PRÉAVIS MUNICIPAL N°4-2023

ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024

Lors de la séance du 11 octobre 2023, le Conseil général de Marchissy décide à l'unanimité, avec 32 voix pour, d'adopter l'arrêté d'imposition 2024 tel que présenté.

5. PRÉAVIS MUNICIPAL N°5-2023

FOND MOBILITÉ, RÉGION NYON (2024-2034)

Lors de la séance du 11 décembre 2023, le Conseil général de Marchissy décide, avec 30 voix pour, 2 abstentions et 2 avis contraire, d'autoriser la Municipalité à engager le montant de CHF 9.00/hbt sur 10 ans à compter de 2024 jusqu'à 2034 équivalent à CHF 90 x 499 habitants au titre de la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante, d'imputer annuellement au budget le montant de CH 4'491.00 sur le compte N°11.352.1- « Etude financement transports régionaux », de prendre acte de la clause de sortie prévue qui donne la possibilité de quitter le programme pendant la période décennale, au plus tôt d'ici au 31 décembre 2028 (soit un minimum de 5 ans d'engagement), avec un effet après deux années civiles (1er janvier 2031).

6. PREAVIS MUNICIPAL N°7-2023

BUDGET 2024

Lors de la séance du 11 décembre 2023, le Conseil général de Marchissy décide à l'unanimité, avec 34 voix pour, d'adopter le budget 2024 tel que présenté.

4. Préavis bouclés en 2023

Préavis municipal n° 4/2019 « Liaison eau sous pression Marchissy-Longirod » (compte 81.331)

Préavis municipal n°6/2021 « Adduction eau et défense incendie Grillette-Molard » (compte 81.331)

5. Commentaires par dicastères

5.1 Dicastère finances-administration-forêts-alpages :

Luc Mouthon

5.1.1 Finances

Hormis des renouvellements de prêts à terme, cela fait bien quelques années que nous n'avons pas eu recours à l'emprunt (4 ans), ceci malgré plusieurs préavis (6) dont le montant total se rapproche des Fr. 320'000.--. Ces préavis concernent des chantiers en cours ou terminés qui, par voie de conséquence, sont financés par le « ménage courant ». Aussi longtemps que nous pourrons assumer nos investissements, nous allons maintenir la ligne politique de l'autofinancement et de l'amortissement de la dette.

5.1.2 Routes

En 2023, nous n'avons pas ouvert de chantier, nos interventions se sont limitées à l'entretien courant.

5.1.3 Administration

2023 ne déroge pas à la règle de la complexification des procédures. Cette évidence se remarque tant au greffe qu'à la bourse.

5.1.4 Contrôle des habitants

Le nombre d'habitants de la Commune était de 508 au 31 décembre 2023.

5.1.5 Forêt

- Malheureusement, nos craintes climatiques se vérifient.
- Entre **2019** et **2021** nous exploitons en moyenne **50 m3** de châblis par année. En **2022** le volume a atteint **379 m3**. L'année **2023** a battu des records avec **1'680 m3**, soit 42% du volume exploité (châblis = arbres renversés, secs ou bostrychés).
- L'abondance des châblis a eu une très grosse influence sur la chute des prix (- 25% sur l'année). En automne, les bois de moindre qualité n'ont même plus trouvé preneur et ont dû être redirigés vers la filière du bois énergie.
- Comme on pouvait le craindre, le résultat financier est morose. Le déficit brut se monte à Fr. 6'685.--. Après évolution du stock, le résultat net est positif et atteint les Fr. 36'739.—
- Hors bail, l'année 2023 a été marquée par d'importants travaux de remise en état de dessertes forestières. La Route Neuve porte bien son nom puisqu'elle a été réhabilitée sur l'entier de son tracé. A sans-Vue, une piste forestière en très mauvais état a été réaménagée pour permettre le passage de camions pouvant accéder au massif forestier se trouvant entre les Fornets et les Chenevières.

- Un lot de 120 m³ de très gros sapin blanc a été vendu à la Cantonale des jeunes à Givrins pour les piliers de la tonnelle.
- Un autre lot de sapin blanc de 467 m³ a été préparé pour le projet de centre sportif de Colovray à Nyon.

5.1.6 Pâturages et chalets

- Riondaz-Devant : Nous rencontrons des problèmes depuis plusieurs années avec la production d'eau chaude pour le chalet. Pour y remédier nous avons acquis un fourneau à bois qui chauffe l'eau destinée à la douche et à la cuisine. Montant : CHF 10'500.00.
- Un montant de près de Fr. 13'000.-- a été consacré à la révision du plan de gestion intégrée des pâturages de la Grillette, des Echadex et de la Perroudaz. Cette première phase doit être suivie d'un plan d'exploitation destiné notamment à revoir l'alimentation en eau des Echadex. Ces deux phases feront l'objet de subventions des Améliorations Foncières.

5.2 Dicastère développement durable-tourisme-sport-nature :

Valérie Issumo

5.2.1 Développement durable

- Énergie renouvelable : différents acteurs professionnels ont étudié les possibilités pour les bâtiments appartenant à la municipalité qui a décidé d'attendre la rénovation de l'auberge pour ces équipements pour privilégier l'autoconsommation (versus la vente au réseau) et pour une approche intégrée comprenant une offre de chargement de véhicules électriques (sujette à un réaménagement des parkings)

5.2.2 Arboretum :

- Après l'engouement des balades en plein air lors du confinement dû au Covid, on constate une légère baisse des revenus des troncs. Nous avons recommandé une séparation des comptes de la fondation (propriétaire du domaine) et de l'association pour des questions comptables. De nombreuses activités (telle que la buvette) sont aux mains de bénévoles, nous ne savons pas si cela perdurera.

5.2.3 Région de Nyon

- Région de Nyon : nos avis et votes négatifs pour soutenir TéléDôle (lieu d'accueil du Lapin Blanc) n'ont pas eu de poids dans les décisions contraires prises. La situation est cependant mauvaise et a nécessité la mise en place d'une task force en 2023. La task force est composée de deux représentants désignés par l'actionnaire principal (Région de Nyon qui a environ 93%) et est accompagnée du Secrétaire général de Région de Nyon et du Directeur de Télé-Dôle. En effet, à la différence entre le financement initialement estimé en 2019 à 2,2 millions du bâtiment d'accueil des Dappes (le Lapin Blanc) et la "découverte" lors du commencement de sa construction qu'il faudrait plutôt 5 millions pour sa réalisation, s'ajoutent des déficits dus aux mauvaises saisons du manteau neigeux (2022 et 2023 saison qui n'a pas bénéficié du soutien de la LADE/LPR). La Région de Nyon, propriétaire aussi du terrain (à travers la Sofren) devrait rendre le cautionnement de la Caisse d'Épargne de Nyon (environ 1.7 million) et étudie un repositionnement 4 saisons misant notamment sur le grand parking. Il est entendu que les acteurs français impliqués ne vont plus rien investir et que la Région de Nyon est active sur plusieurs fronts pour trouver des solutions (total nécessaire pour la gestion

et construction est supérieur à CHF 4 millions ce qui impliquerait que le plafond d'endettement de la Région de Nyon soit doublé).

5.2.4 Sport et nature

- Tourisme et sport de nature : la Municipalité de Marchissy a joué le rôle de chef de file pour le Sentier des 3 Villages reliant Le Vaud, Marchissy et Bassins pour canaliser les publics (équitation, VTT, course et randonnées) et a obtenu CHF10'000 d'aide du FRET Fonds Régional des Equipements Touristiques de la Région de Nyon pour réaliser les jonctions nécessaires aux tracés existants. Cette somme est à partager avec Le Vaud (Bassins n'étant pas membre de la Région de Nyon). Nous déplorons néanmoins certains freins administratifs pour équiper ce sentier d'équipements sportifs adaptés.
- Sport : notre commune a participé à la "Suisse bouge" avec des retombées positives pour les différents cours de sports et randonnées qui ont pu être découverts gratuitement.

5.3 Dicastère école-déchets-affaires-sociales-télécom-informatique : Jean-Jacques Nicolet

5.3.1 AISE (Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade)

- A **Duillier**, les constructions provisoires ont été installées. L'édification des nouveaux bâtiments est suspendue en attendant la levée des oppositions.
- A **Coinsins**, trois nouvelles classes ont vu le jour à la rentrée 2023. Il s'agit d'un assemblage d'éléments en bois fabriqués sur mesure en usine. L'isolation et la précision sont garanties. L'école est maintenant couverte de panneaux photovoltaïques.
- A **Begnins** le projet de complexe scolaire est toujours bloqué par une opposition.
- Un conseiller pédagogique en milieu scolaire est entré en fonction et collabore avec notre conseillère Ecole-Famille (CEF), Madame Jessie Ziouti. Les deux postes sont complémentaires.
- Un nouveau directeur, M. Guillaume Strobino a remplacé Madame Gobet-Maller en juillet 2023. Il participe aux réunions du CoDir, qui d'ailleurs ont lieu dans ses locaux. Cette nouvelle manière de procéder crée des liens et favorise la collaboration entre les 2 institutions que sont l'École et l'AISE qui poursuivent au final le même but, l'enseignement. On gagne en confiance mutuelle et en efficacité.

5.3.2 Informatique et télécommunications

- Swisscom a déposé une demande de permis de construire pour la pose d'une antenne de télécommunication 4G/5G sur le territoire de la commune. Ceci a donné lieu à des oppositions qui ont été levées par la Municipalité. L'affaire est maintenant au tribunal (CDAP) et nous attendons une réponse.
- Swisscom a procédé à la pose de fibre optique de type FTTS. C'est à dire que la fibre arrive dans des chambres souterraines dans lesquelles les raccordements individuels en cuivre aboutissent. Le débit minimum légal de 80 Mbit/s est maintenant réalisé dans la commune, sauf à certains points décentralisés où la 5G sera la bienvenue. Les installations intérieures ne nécessitent pas de modifications.
- L'informatique de la Commune fonctionne bien et l'effort persiste pour améliorer la sécurité.
- La Municipalité fait maintenant appel à une société externe (E-Durable) pour compléter

l'équipe en charge et garantir la pérennité du système.

5.3.3. Social

Avec la collaboration de la fondation CareMens, la commune a organisé deux séances de formation pour aider les personnes qui ont à faire avec des proches souffrants de maladies telles qu'Alzheimer ou autre forme de démence.

5.3.4. SADEC

- La commune reçoit une ristourne de CHF 732.00 car nous récoltons séparément les déchets organiques méthanisables.
- La SADEC a financé un audit de la déchetterie, ce qui nous permet de respecter les normes en cours et donc surtout la sécurité.

5.3.5. Caravane Dentaire

Le Comité est très satisfait de l'équipe en place dans la caravane pour les dépistages et les soins. La MDS (monitrice dentaire scolaire) qui s'occupe de la prophylaxie est aussi très populaire parmi les élèves et les enseignants.

La cotisation annuelle a été ramenée à CHF 4.00 par habitants, contre CHF 4.20 auparavant.

5.3.6. Déchetterie

- D'une manière générale, nous avons moins de déchets que les communes voisines, ceci étant principalement dû à la taxe au poids.
- Les déchets en provenance d'autres communes ont une influence négligeable sur les coûts, car le papier et surtout le verre sont rémunérés.

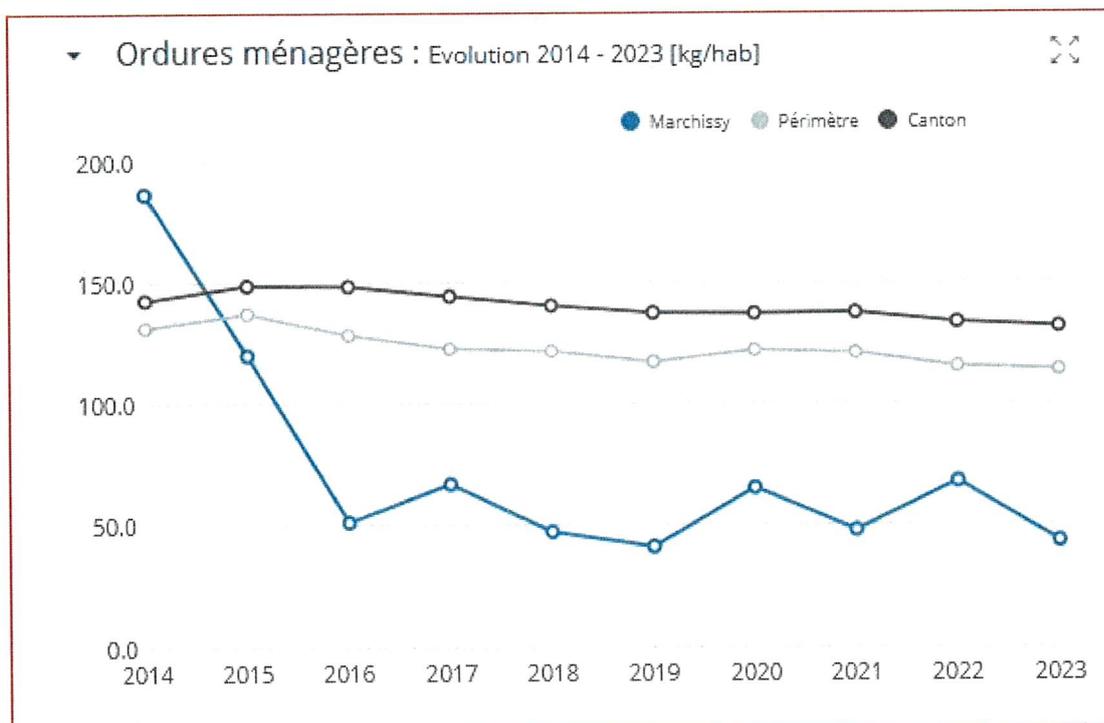
Attention : les statistiques ci-dessous portent sur les quantités éliminées et non pas sur les quantités apportées. Elles dépendent donc de la fréquence de vidange des bennes. Ceci n'a pas d'influence notable, sauf dans le cas des ordures ménagères, vidangées 2.5 fois par an à raison d'environ 10t par vidange.

- Les communes vaudoises ont collecté **348'820 tonnes** de déchets urbains. Le tonnage global de déchets est à nouveau en recul par rapport à 2022 malgré l'augmentation de la population (+1.9%). Cela représente **412.2 kg de déchets par habitant en 2023 pour un taux de collecte séparé de 58.2%**.

Pour info, le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets recyclables par rapport aux déchets collectés.

$Tx = \text{Recyclables [t]} / (\text{Incinérables [t]} + \text{Recyclables [t]} + \text{Inertes [t]})$.

- Quelques statistiques :



Evolution 2014 - 2023 Voir informations ci-dessous

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Population	508	499	485	481	472	463	455	430	448	444
Taux de collecte séparée	66,2 %	63,7 %	73,3 %	64,0 %	69,8 %	61,7 %	60,6 %	71,5 %	61,9 %	58,0 %
Ordures ménagères (t)	21,98	33,88	23,20	31,42	19,40	21,88	30,46	22,06	53,74	82,73
Commune (g/hab)	43,3	67,9	47,8	65,3	41,1	47,3	66,9	51,3	120,0	186,3
Péri-mètre (g/hab)	113,7	115,1	120,7	121,8	117,0	121,5	122,6	128,2	137,0	131,3
Canton (g/hab)	131,4	133,3	137,3	136,9	137,2	140,2	144,2	148,2	148,6	142,6
Déchets encombrants (t)	8,84	8,90	9,26	12,39	12,86	13,13	13,06	12,37	4,86	8,90
Déchets communaux (t)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Biodéchets (t)	40,70	44,40	83,90	42,58	52,70	31,90	23,08	32,50	27,00	40,30
Bois usagé (t)	25,42	15,39	13,15	23,57	21,79	29,91	12,59	24,66	19,47	31,13
Papier, carton (t)	31,65	30,78	36,54	32,51	30,01	27,09	30,59	33,37	22,00	31,05
Commune (g/hab)	62,3	61,7	75,3	67,6	63,6	58,5	67,2	77,6	49,1	69,9
Péri-mètre (g/hab)	50,6	53,4	58,1	58,4	60,0	62,6	63,6	66,8	68,7	71,8
Canton (g/hab)	59,0	62,0	65,9	66,5	68,7	72,7	74,1	77,8	78,3	80,5
Métaux (t)	8,31	6,70	7,49	7,92	8,20	10,18	7,64	9,51	6,18	2,69
Verre (t)	24,00	25,72	26,44	25,44	25,40	18,08	22,32	23,38	19,62	20,08
Commune (g/hab)	47,2	51,5	54,5	52,9	53,8	39,0	49,1	54,4	43,8	45,2
Péri-mètre (g/hab)	38,6	40,9	44,0	46,0	42,3	42,0	42,0	42,7	43,5	43,1
Canton (g/hab)	39,1	41,7	44,1	45,2	43,2	43,2	45,1	44,1	44,7	45,4
PET (t)	1,36	1,49	1,67	1,36	1,43	1,69	1,50	1,50	0,00	1,30
Plastiques (hors PET) (t)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déchets spéciaux (t)	0,96	0,89	0,92	0,90	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Huiles (t)	0,00	0,19	0,32	0,20	0,38	0,32	0,32	0,32	0,32	0,00
Appareils électroménagers et électroniques (t)	1,60	1,68	1,86	1,52	1,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tonilles (t)	2,93	2,36	2,80	6,31	4,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déchets inertes (t)	30,00	31,20	31,70	36,40	31,70	30,00	23,40	15,60	0,00	0,00

5.4 Dicastère bâtiments communaux – voirie – parc et jardins : **Jean-Emile Humbert**

5.4.1 Bâtiments

- **Auberge**
Nous avons effectué un minimum d'entretien au vu du projet en cours. La jeunesse occupe toujours les anciens locaux de la Municipalité.
- **Bâtiment communal**
Sous la rubrique « chauffage, nous avons raccordé un nouveau filtre à particules. Malgré le changement de locataires nous avons largement respecté le budget.
- **Grande salle**
Les travaux prévus pour changer la nourrice du chauffage n'ont pas pu être exécutés. Par contre, les radiateurs ont été repeints et une isolation a été effectuée sur la scène.
- **Collège**
Malgré les travaux électriques liés au PRU (Point de Rencontre d'Urgence) ainsi que l'insonorisation et les travaux d'évacuation des eaux usées pour le futur carnotzet, les frais d'entretien demeurent en dessous des prévisions.

5.4.2 Parcs et jardins

- **Cimetière**
Les rectifications sur le montage du columbarium sont terminées et du gravier habille maintenant les passages.

Place de jeux : Nous avons créé une nouvelle place de jeux aux normes et qui sera terminée en 2024

5.5 Dicastère eau-épuración-PC-constructions : **Jean-Claude Bays**

5.5.1 Epuración

- Réseau d'égouts et épuración :
 - taxes annuelles d'épuración et micropolluants + taxes entretien des canalisations
 - EC (eaux claires) & EU(eaux usées) : CHF **41'120.20**
 - Taxes annuelles d'épuración UL : CHF 9'055.90
 - participation communale à l'APEC de Gland pour 2023 : CHF **64'208.20**
 - (**499 habitants au 31.12.2022** pour le calcul APEC) - 128,70 par hab.
 - Excédents de charge Epuración de CHF 17'675.90 pris sur le fonds de réserve.
 - Dans un proche avenir, il faut s'attendre à une augmentation progressive du prix du m3 des eaux usées en tenant compte de la construction de la nouvelle Station d'Epuración au Lavasson à Gland
- Travaux en 2023 :
 - Curage des canalisations EC + EU de la totalité du village
 - Contrôle des canalisations EC + EU avec le passage de caméra
 - Recherche d'eau parasite dans les canalisations EU sur les secteurs du Chemin de

la Laiterie et du Battoir ainsi qu'au Chemin de la Creuse.
Réparation de la fontaine de la Bergère au Mottaz

5.5.2 Eau

- Service des eaux :
 - vente d'eau : **CHF 62'553.00**
 - location des compteurs et sous compteurs et unités locatives (UL) : **CHF 5'735.00**
 - remboursement de tiers **CHF 699.00**
 - achat d'eau à la Commune de Longirod (liaison Longirod-Marchissy) annuellement
 - et pendant la période de sécheresse de l'été **2023, CHF 4'929.25**
- Travaux en 2023 :
 - Remplacement d'une vanne ESP de raccordement de la parcelle N°8 au Chemin Magnin. Remplacement de la vanne incendie et des quatre vannes de vidange et de purge du réservoir au Molard.
 - Entretien du réseau : réparations, contrôles et nettoyages périodiques
 - Entretien périodique des stations de pompage avec traitement de l'eau par UV
 - Analyses supplémentaires des eaux du réseau imposées par l'OFCO (CHF 6'904.50)
 - Mise à jour du SIT communal ESP – EC – EU avec le bureau d'études Rossier SA
 - Etude Régionale du nouveau PDDE (Gimel et Région), soit 9 Communes : Burtigny, Essertines-sur-Rolle, Gimel, Longirod, Marchissy, Saint-George, Saint-Oyens, Saubraz, Tartegnin
 - Durant la période de sécheresse de l'été 2023, organisation de transports d'eau depuis la potence de la commune de Bassins pour abreuver les bovins aux alpages des Prés de Joux/La Capite/Les Platières, des Echadex et de Pré de Villars.
 - Récupération d'eau de source du Mottaz et stockage dans un bassin provisoire pour alimenter les alpages et fournir de l'eau pour l'arrosage des jardins durant la restriction générale d'eau sous pression.
 - 2023 1^{er} amortissement de la liaison ESP Longirod – Marchissy CHF 7'510.89 par an.

5.5.3 Police des constructions

- Permis de construire délivrés en **2023 : 1**
- Permis d'habiter/d'utiliser délivrés en **2023 : 0**
- Projets en cours en **2023** : révision du Plan général d'affectation Communal (PACom).
- Installations solaires : très bonne participation des propriétaires, la couverture des toits du village représente un total de 2275 m².

Info Urbanisme 2024 - Le dossier PACom a été mis à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2023. Les documents sont venus en retour, nous avons encore quelques corrections et de minimes améliorations à finaliser.

Nous espérons arriver prochainement au bout de l'étude du PACom et pouvoir le faire valider.



Commune de Marchissy

Comptes de l'exercice 2023

Le budget accepté par le Conseil tablait sur un excédent de charges de CHF 119'186.00. Au moment de boucler la comptabilité 2023, le compte de fonctionnement accuse un excédent de charges de CHF 104'519.01 après amortissements et attributions aux fonds de réserve.

Bien que le delta soit faible, donc conforme aux prévisions, il n'y a pas lieu de se réjouir de cette situation qui demeure un déficit.

Total des revenus :	CHF 2'713'068.61
Total des charges :	<u>- CHF 2'815'936.62</u>
Excédents de charges :	CHF 102'868.01

Cet excédent de charges est dû au compte 22.352.1 (Part. au fonds de péréquation – année précédente) commenté ci-après.

Compte de fonctionnement :

Comme chaque année, nous commentons ci-dessous les principaux postes des comptes présentant des écarts et nécessitant un commentaire. Pour éclairer la lecture de ce préavis nous rappelons que tous les comptes de charges portent un No xxx.3yy.z alors que les comptes de revenus portent un No xxx.4yy.z

1. Administration générale

Municipalité

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
102.300	Salaires Municipalité	122'736.--	115'000.--	124'494.--

Sous la dénomination « salaires » on retrouve les indemnités fixes annuelles ainsi que les vacations. La charge de travail augmente sensiblement chaque année, à la fois pour des raisons de tracasseries administratives récurrentes et pour assumer le nombre de gros dossiers courants comme le PACom, la rénovation de l'auberge, les multiples révisions de règlements, la gestion des immeubles loués, la cybersécurité, les séances de Région de Nyon, etc.

Ces vacations sont ventilées dans les comptes suivants :

- Les honoraires informatiques
- Les comptes liés à la préquation : Routes / forêts
- Les comptes dits affectés : Traitement des déchets / Eau / Epuration
- Le nouveau compte « risques climatiques ...»
- Les préavis ouverts au bilan

Affaires culturelles et de loisir

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
15.314.1	Entretiens installations Sportives	7'560.--	1'000.--	0.—

Ce montant, comme celui porté à la ligne 15.314, correspond à la ventilation de la facture du garde 2023 pour l'entretien des infrastructures de ces deux postes.

2. Finances

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
21.400	Impôts revenus et fortune	1'166'739.--	1'250'000.--	1'234'470.--

Le budget a été établi selon une règle de trois en tenant compte du potentiel de nouveaux logements. Force nous est de constater que nous sommes bien en dessous des comptes 2022 et toujours inférieurs aux prévisions.

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
22.352	Part au fonds de Péréquation	312'408.--	300'364.--	328'354.--

Nous avons donc versé CHF 12'044.00 de plus que prévu.

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
22.352.1	Part au fonds de Péréquation -2022	141'226.--	0.--	7'094.--

Le montant de CHF 141'226.00 correspond au décompte final de 2022 .

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
22.452	part. du fonds de péréquation	341'630.--	309'969.--	413'427.--

Nous avons donc reçu CHF 31'661 de plus que budgété. La balance péréquative est légèrement positive pour CHF 19'617 (CHF 31'661 – CHF 12'044). Il faut toutefois pondérer ce résultat à la lumière du compte ci-dessus (22.352.1) qui, avec CHF 141'226 inverse la tendance et nous fait perdre au final plus de CHF 121'609.

3. Domaines et bâtiments

Forêts

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
320.314.1	Entret. Routes et pistes forestières	206'241.--	5'000.--	34'225.--

Nous avons complètement refait la Route Neuve (Pied des bois - la Pouilleuse) ainsi qu'une ancienne piste à sans-vue (Pierres Plates). A cela s'ajoute CHF 21'000 de frais d'inventaire forestier inconnus au moment du budget, pour finir à un total proche de CHF 204'000. Ces travaux ont été pris en charge par notre fonds de réserve à l'AGFORS et sont compensés par CHF 176'500 de subventions (320'436) et par la valeur du stock de bois de CHF 43'000 (320.430).

Pâturages

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
321.314	Entret. Chalets & pâturages	36'230.--	31'000.--	29'379.--

Les CHF 5'230 de dépassement sont impactés par un transport d'eau « sécheresse » pour CHF 1'700, et la finalisation des travaux à la Perroude hors préavis pour CHF 1'900. Par ailleurs, la 1^{ère} phase du plan de gestion intégrée (Grillette, Echadex et Perroude) était devisée à CHF 9'000. Toutefois certains travaux concernaient déjà la 2^{ème} phase, ce qui a généré une facture 2023 de CHF 13'000.

Bâtiments communaux

Immeuble communal

Compte No	Libellé	Cptes 2022	Budget 2022	Cptes 2021
350.314	Entretien immeuble com.	5'311.--	18'000.--	32'039.--

L'entretien de notre bâtiment communal s'est finalement résumé à une somme de petits travaux qui amènent à un résultat bien inférieur aux prévisions.

4. Travaux

Urbanisme

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
42.318	Honoraires urbanisme	7'191.--	23'000.--	46'830.--

Lors de l'établissement du budget nous avons inscrit CHF 5'000 destinés à l'étude d'un plan de circulation et CHF 7'000 pour imprévus et tampons. Ces 2 lignes n'ont pas été utilisées.

Routes

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
43.318	Déneigement	27'461.--	50'000.--	38'381.--

Ce poste se passe d'explications.

451. Ordures ménagères

Ce poste ne nécessite pas de commentaire particulier.

46. Réseau d'égouts et épuration

Ce poste ne nécessite pas de commentaire particulier. Malgré les nombreuses interventions pour les réparations du réseau EU, le compte reste équilibré.

47. Cours d'eau

Ce poste ne nécessite pas de commentaire particulier. En raison de la nouvelle restructuration de la DGMR, les travaux de nettoyage du ruisseau La Vollensie prévus en 2022 et 2023 seront déplacés en 2024.

5. Instruction publique et cultes

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
51.352	part au groupement primaire	188'801.--	174'694.--	184'784.--

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
52.352	part au groupement secondaire	95'804.--	85'130.--	88'396.--

L'augmentation par rapport à l'année précédente tant au secondaire qu'au primaire est essentiellement le fruit de l'augmentation des taux d'intérêts, la mise en service de 3 nouvelles classes à Coinsins et la rocade des pôles 5-6 et 7-8 entre Vich et Coinsins.

6. Police

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
60.301	Traitements police	134'281.--	140'500.--	133'431.--

Dans ce poste sont également inclus les heures des gardiens de la déchetterie, les piquets neige ainsi que le déneigement effectué par les personnes de piquet. Le constat est le même que pour le déneigement des routes (43.318).

7. Sécurité sociale

Compte No	Libellé	Cptes 2023	Budget 2023	Cptes 2022
72.351	Facture sociale (Cohésion sociale)	206'039.--	245'609.--	280'523.--

Bonne nouvelle, la facture a baissé de près de CHF 40'000.

8. Services industriels

81. Service des eaux

Pas de commentaire particulier, malgré les nombreuses interventions pour les réparations du réseau ESP. Malgré l'étude et la réalisation du document de l'autocontrôle du réseau d'eau sous pression imposé par le canton ainsi que l'étude et la mise à jour du nouveau PDDE, le compte reste équilibré. Ce poste se tient dans les cordes du budget.

Conclusion

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle de la part de la société fiduciaire A.R Conseils SA à Nyon, une copie de son rapport a été remise à la commission de gestion et des finances. En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Marchissy,

Vu le préavis de la Municipalité n° 1-2024 relatif au rapport de gestion 2023 et aux comptes 2023,

Où le rapport de la commission de gestion et finances,

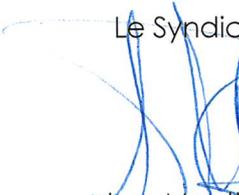
Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2023

Décide d'accepter les comptes 2023 tels que présentés.

Approuvé en séance de Municipalité le 13.05.2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  La Secrétaire 

Luc Mouthon  Christine Ronga

Municipal délégué : M. Luc Mouthon

10.03-préavis-1-2024-rapport-gestion-comptes-2023